

Les cahiers transfrontaliers d'EURES

Luxembourg n° 1/2005

édito /



Comme bien d'autres secteurs d'activité au Luxembourg, celui de la **santé** accueille énormément de travailleurs frontaliers et de nationalités étrangères. Le présent cahier transfrontalier d'EURES Luxembourg souhaite brosser un bref tableau de ce phénomène. Les chiffres¹ présentés dans ces quelques pages sont communiqués à titre informatif, vu qu'ils n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse plus détaillée, objet d'un travail ultérieur.

Trois secteurs de santé sont organisés par le Règlement grand-ducal du 24 avril 1993 relatif au conseil supérieur de certaines professions de santé². Ces secteurs sont les suivants :

☞ le secteur de l'hospitalisation aiguë et de l'enseignement pour les professions de ce secteur (secteur 1) ;

☞ le secteur du moyen et long séjour et de la psychiatrie institutionnelle fermée (secteur 2) ;

☞ le secteur extra-hospitalier (secteur 3).

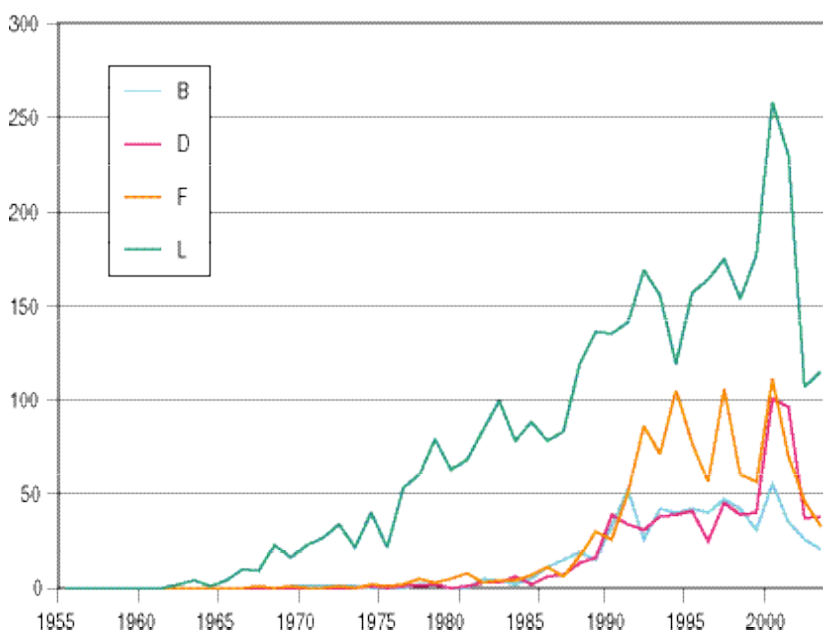
Nous allons passer successivement en revue les trois secteurs de manière à voir les proportions de résidents et de frontaliers qui y sont représentées, ainsi que les nationalités des professionnels de la santé et leurs professions elles-mêmes.

Nous aborderons ensuite le cas des médecins et toucherons un mot d'une intéressante initiative en matière de santé : le GEIE³ « LUXLORSAN ».

Franz Clément

Les professionnels de santé au Luxembourg : résidents et frontaliers

Graphique 1 : Les lieux de résidence des professionnels de santé engagés au Luxembourg de 1955 à 2002



De 1955 à 2000, l'engagement au Luxembourg de professionnels de santé n'a cessé de s'intensifier, tant pour les résidents du Luxembourg que pour les frontaliers des trois pays limitrophes. Les années fastes en engagements se situent entre 1985 et 2000, avec un pic atteint en 1999.

1 Source : Ministère de la Santé, Luxembourg.

2 Règlement grand-ducal du 24 avril 1993 relatif au conseil supérieur de certaines professions de santé, Mémorial A, numéro 33, 30 avril 1993.

3 Groupement Européen d'Intérêt Economique.

SECTEUR 1 : LE SECTEUR DE L'HOSPITALISATION AIGUË ET DE L'ENSEIGNEMENT POUR LES PROFESSIONNELS DE CE SECTEUR

Il importe de voir, à la date du 31 décembre 2002, comment les travailleurs frontaliers et résidents des professions de santé se ventilent par nationalités dans le secteur 1.

A cette date, sur un total de 3390 professionnels employés dans le secteur 1, on dénombre :

- 403 frontaliers en provenance de Belgique (11,9%),
- 307 en provenance d'Allemagne (9,0%),
- 687 venant de France (20,3%),
- 1990 résidents luxembourgeois (58,7%) et
- 3 indéterminés (0,1%).

On dénombre ainsi une population résidente au Luxembourg de 58,7% et des frontaliers pour 41,3%.

Graphique 2 : Les proportions des populations résidentes et frontalières des professions de santé dans le secteur 1 au 31 décembre 2002

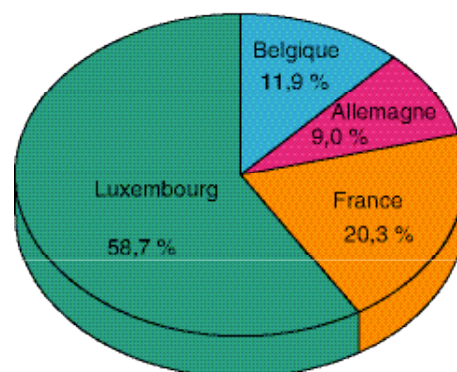


Tableau 1 : Les nationalités des professionnels de santé du secteur 1 selon leur Etat de résidence au 31 décembre 2002

Etats de résidence	Nationalités					
	Belges	Allemands	Français	Luxembourgeois	Autres UE ⁴ (15)	Non UE (15)
Belgique	92,6%	0,2%	4,0%	2,7%	0,5%	0,0%
Allemagne	0,3%	95,1%	1,7%	2,3%	0,3%	0,3%
France	2,6%	0,4%	94,8%	0,9%	1,2%	0,1%
Luxembourg	6,4%	3,1%	4,3%	77,9%	6,4%	1,9%

⁴ Union Européenne

Tableau 2 : Les proportions des professionnels de santé du secteur 1 d'autres nationalités de l'Union Européenne résidant au Luxembourg au 31 décembre 2002

Nationalités	Nombre	%
Autrichiens	3	2,3
Britanniques	3	2,3
Danois	1	0,8
Espagnols	4	3,1
Grecs	1	0,8
Irlandais	1	0,8
Italiens	49	38,3
Néerlandais	15	11,7
Portugais	50	39,1
Suédois	1	0,8
TOTAL	128	100

Même si les chiffres et données que nous communiquons dans ces pages sont antérieurs à l'élargissement de l'Union Européenne survenue au 1er mai 2004, nous pouvons nous interroger sur les pays de provenance des professionnels de santé du secteur 1 résidant au Luxembourg, dans l'Union Européenne de l'époque.

En ce qui concerne les 128 travailleurs d'autres nationalités européennes, ils se ventilent de cette façon...

On constate que les nationalités les plus représentées ici sont les nationalités italienne et portugaise. Ceci ne paraît pas étonnant, ces deux nationalités étant très fortement présentes dans l'économie générale du Luxembourg depuis très longtemps.

Tableau 3 : Les proportions des professionnels de santé du secteur 1 selon leur profession au 31 décembre 2002

Professions	Nombre	%
Aide soignant	538	15,9
Assistant d'hygiène	8	0,2
Assistant social	10	0,3
Assistant de chirurgie	107	3,1
Assistant de laboratoire	87	2,6
Assistant de radiologie	141	4,1
Diététicien	11	0,3
Ergothérapeute	11	0,3
Infirmier en anesthésie	226	6,7
Infirmier gradué	37	1,1
Infirmier	1743	51,4
Infirmier en pédiatrie	104	3,1
Infirmier psychiatrique	106	3,1
Laborantin	106	3,1
Masseur kinésithérapeute	48	1,4
Pédagogue curatif	1	0,1
Orthophoniste	1	0,1
Rééducateur psychomotricité	3	0,1
Sage femme	100	2,94
Non indiqué	2	0,1
TOTAL	3390	100

Une profession est majoritaire dans le secteur 1, celle d'infirmier. On trouve loin derrière la profession d'aide soignant, puis un éparpillement entre toutes les autres.

SECTEUR 2 : LE SECTEUR DU MOYEN ET LONG SÉJOUR ET DE LA PSYCHIATRIE INSTITUTIONNELLE FERMÉE

A la date du 31 décembre 2002, sur un total de 1231 personnes employées dans le secteur 2, on dénombre 76 frontaliers en provenance de Belgique (6,2%), 297 en provenance d'Allemagne (24,1%), 267 venant de France (21,7%), 588 résidents luxembourgeois (47,8%) et 3 indéterminés (0,2%).

On dénombre ainsi une population résidente au Luxembourg de 47,8% et des frontaliers pour 52,28%.

Graphique 3 : Les proportions des populations résidentes et frontalières des professions de santé dans le secteur 2 au 31 décembre 2002

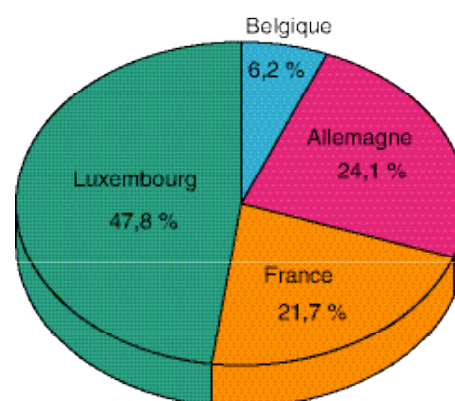


Tableau 4 : Les nationalités des professionnels de santé du secteur 2 selon leur Etat de résidence au 31 décembre 2002

Etats de résidence	Nationalités					
	Belges	Allemands	Français	Luxembourgeois	Autres UE (15)	Non UE (15)
Belgique	96,1%	0,0%	2,6%	1,3%	0,0%	0,0%
Allemagne	0,3%	96,7%	1,0%	1,4%	0,3%	0,3%
France	1,1%	1,1%	95,6%	1,1%	1,1%	0,0%
Luxembourg	5,1%	5,4%	3,1%	76,0%	6,5%	3,9%

Les cahiers transfrontaliers d'EURES Luxembourg

Tableau 5 : Les proportions des professionnels de santé du secteur 2 d'autres nationalités de l'Union Européenne résidant au Luxembourg au 31 décembre 2002

Nationalités	Nombre	%
Italiens	4	23,5
Néerlandais	8	47,1
Portugais	5	29,4
TOTAL	17	100

Les professionnels de nationalité néerlandaise sont les plus représentés ici, mais il serait imprudent de tirer des conclusions sur une population composée de 17 personnes seulement.

Tableau 6 : Les proportions des professionnels de santé du secteur 2 selon leur profession au 31 décembre 2002

Professions	Nombre	%
Aide soignant	593	48,2
Assistant d'hygiène	4	0,3
Assistant senior	9	0,7
Assistant social	10	0,8
Ergothérapeute	35	2,8
Infirmier en anesthésie	1	0,1
Infirmier gradué	18	1,5
Infirmier	540	43,9
Infirmier en pédiatrie	2	0,1
Infirmier psychiatrique	1	0,1
Masseur	18	1,5
TOTAL	1231	100

Les professions d'aide soignant et d'infirmier sont représentées ici de manière quasi égale.

SECTEUR 3 : LE SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER

Au 31 décembre 2002, sur un total de 1630 personnes employées dans le secteur 3, on dénombre 163 frontaliers en provenance de Belgique (10,0%), 108 en provenance d'Allemagne (6,7%), 150 venant de France (9,2%), 1208 résidents luxembourgeois (74,1%) et 1 indéterminé (0,0%).

On dénombre ainsi une population résidente au Luxembourg de 74,1% et des frontaliers pour 25,9%.

Graphique 4 : Les proportions des populations résidentes et frontalières des professions de santé dans le secteur 3 au 31 décembre 2002

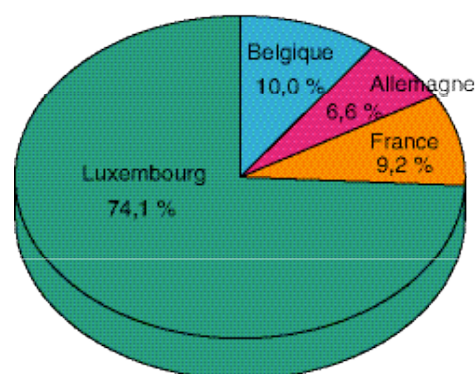


Tableau 7 : Les nationalités des professionnels de santé du secteur 3 selon leur Etat de résidence au 31 décembre 2002

Etats de résidence	Nationalités					
	Belges	Allemands	Français	Luxembourgeois	Autres UE (15)	Non UE (15)
Belgique	91,4%	1,2%	1,2%	3,7%	0,6%	1,9%
Allemagne	0,0%	94,4%	0,0%	3,7%	1,9%	0,0%
France	4,0%	0,7%	94,6%	0,7%	0,0%	0,0%
Luxembourg	7,5%	2,7%	3,1%	80,8%	3,7%	2,2%

Tableau 8 : Les proportions des professionnels de santé du secteur 3 d'autres nationalités de l'Union Européenne résidant au Luxembourg au 31 décembre 2002

Nationalités	Nombre	%
Autrichiens	2	4,5
Britanniques	4	8,9
Danois	4	8,9
Irlandais	1	2,2
Italiens	7	15,6
Néerlandais	15	33,3
Portugais	11	24,4
Suédois	1	2,2
TOTAL	45	100

Les Néerlandais sont majoritaires ici, suivis par les Portugais.

Tableau 9 : Les proportions des professionnels de santé du secteur 3 selon leur profession au 31 décembre 2002

Professions	Nombre	%
Aide soignant	241	14,8
Assistant d'hygiène	110	6,7
Assistant senior	7	0,4
Assistant social	146	9,0
Assistant de laboratoire	78	4,8
Assistant de radiologie	5	0,3
Diététicien	12	0,7
Ergothérapeute	57	3,5
Infirmier en anesthésie	2	0,1
Infirmier gradué	71	4,4
Infirmier	425	26,1
Infirmier en pédiatrie	41	2,5
Infirmier psychiatrique	19	1,2
Laborantin	84	5,1
Masseur kinésithérapeute	224	13,7
Masseur	32	2,0
Orthoptiste	8	0,5
Pédagogue curatif	21	1,3
Orthophoniste	34	2,1
Rééducateur psychomotricité	12	0,7
Sage femme	1	0,1
TOTAL	1630	100

Comme pour les secteurs 1 et 2, ce sont à nouveau les professions d'infirmier et d'aide soignant qui sont ici les plus représentées.

COMPARAISON ENTRE LES 3 SECTEURS

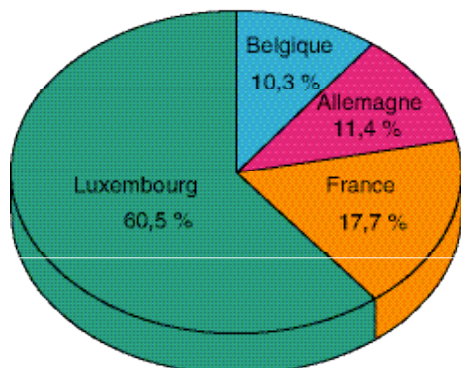
Tableau 10 : Les professionnels de santé frontaliers et résidents par secteurs au 31 décembre 2002

Secteurs hospitaliers	Etats de résidence				
	Belgique	Allemagne	France	Luxembourg	Indéterminé
Secteur 1	11,9%	9,0%	20,3%	58,7%	0,1%
Secteur 2	6,2%	24,1%	21,7%	47,8%	0,2%
Secteur 3	10,0%	6,6%	9,2%	74,1%	0,1%

Les proportions de résidents et de frontaliers semblent assez disparates d'un secteur à l'autre. Ainsi les résidents au Luxembourg affichent une différence de 15,4% entre le secteur 1 et le secteur 3.

Les cahiers transfrontaliers d'EURES Luxembourg

Graphique 5 : Les professionnels de santé frontaliers et résidents tous secteurs confondus au 31 décembre 2002



Tous secteurs confondus, on trouve 642 professionnels résidant en Belgique (10,3%), 712 en Allemagne (11,4%), 1104 en France (17,7%), 3786 au Luxembourg (60,5%) et 7 indéterminés (0,1%). Il est à remarquer ici, que pour l'ensemble des professions, les proportions de frontaliers par pays de résidence ne se comportent pas comme dans l'ensemble de l'économie où les frontaliers de France arrivent en tête, suivis par ceux de Belgique, puis seulement par les frontaliers d'Allemagne. Les frontaliers allemands sont ainsi proportionnellement plus nombreux que les belges dans ce domaine.

Ainsi, au 31 décembre 2002, on trouve 60,5% de professionnels de santé résidents contre 39,5% de frontaliers. Le rapport est presque de deux tiers contre un tiers.

LES MÉDECINS

Contrairement aux professions de santé, les statistiques pour les médecins ne tiennent pas compte des notions de résident et de frontalier. Les résultats mentionnés ci-dessous ne concernent que les nationalités de ceux-ci.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, les médecins de nationalité luxembourgeoise ont baissé de 15,6% en dix an-

nées de temps, de 1991 à 2001. Ce sont des médecins provenant des pays limitrophes du Luxembourg qui sont arrivés en plus grand nombre. Parmi ceux-ci on trouve d'abord des Belges, puis des Allemands et des Français. Les médecins d'autres nationalités ont augmenté de 2,5% sur la période considérée.

Tableau 11 : Les nationalités des médecins exerçant au Luxembourg en 1991 et en 2001

Années	Nationalités				
	Luxembourgeois	Belges	Français	Allemands	Autres
1991	86,5%	5,6%	4,6%	1,7%	1,6%
2001	70,9%	12,0%	7,6%	5,4%	4,1%
Différence	- 15,6%	+ 6,4%	+ 3,0%	+3,7%	+ 2,5%



LE GEIE LUXLORSAN

Afin de développer l'esprit d'entreprise au sein du marché unique, l'Union européenne a mis en place le groupement européen d'intérêt économique (GEIE)⁵. Ce genre d'organisation favorise la coopération transfrontalière. Son but est de faciliter ou de développer l'activité économique de ses membres, d'améliorer ou d'accroître les résultats de cette activité.

LUXLORSAN est un projet Interreg III-A qui vise, par son approche de recherche-action basée sur l'étude de l'offre de soins et les caractéristiques des populations de la Province belge de Luxembourg, de la Région Lorraine et du Grand-Duché du Luxembourg, à déboucher sur une connaissance fine des moyens et des besoins sanitaires dans cet espace.

Les instigateurs nationaux de ce projet, à savoir, l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes (Belgique) et l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (Grand-Duché de Luxembourg) ainsi que les acteurs locaux c'est-à-dire la Mutualité Chrétienne de la Province du Luxembourg (Belgique), la Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Nord-Est (France), la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle (France) et le Centre d'Etudes des

Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (Grand-Duché de Luxembourg) agissent dans une double perspective : le projet devrait d'une part permettre la mise en œuvre de complémentarités d'accès et de services et d'autre part, promouvoir une politique de santé régionale transfrontalière.

⁵ Règlement européen 2137/85 relatif à l'institution d'un GEIE, JOCE L 199 du 31 juillet 1985.

EN SAVOIR PLUS

LUXLORSAN

Observatoire Transfrontalier de la santé
Wallonie-Lorraine-Luxembourg GEIE "LLS"
Rue Netzer, 23 • B-6700 ARLON
Tél : 0032 63 211 771 • Fax : 0032 63 217 764
E-mail : luxlorsan@mc.be
<http://www.santetransfrontaliere.org>

QUELQUES LECTURES DE RÉFÉRENCE

BOSCO A., Vers une remise en cause des systèmes nationaux de protection sociale - Observation sur la jurisprudence récente de la Cours de Justice, Problématiques européennes, n° 7, Juillet 2000.

COHEUR A., Cross border care - New prospects for convergence, pp.1-16.

KESSLER F., LHERNOULD J.-P., L'impact sur le droit de la protection sociale de la jurisprudence de la CJCE relative à la libre prestation des services, Droit social, n° 7/8, Juillet-Août 2002, pp.748-759.

LEWALLE H., PALM W., Quel est l'impact de la jurisprudence européenne sur l'accès aux soins à l'intérieur de l'Union européenne ?, Revue belge de la sécurité sociale, 2e trimestre 2001, pp.435-452.

LEWALLE H., PALM W., La protection maladie volontaire dans l'Union européenne - Quelle logique d'action? Entre le marché et la solidarité? Quelle régulation à travers les directives d'assurances?, Revue belge de la sécurité sociale, n° 4, Décembre 2001, pp. 893-928.

Les cahiers transfrontaliers d'EURES Luxembourg

Nos dernières publications

Le secteur financier
mobilité des capitaux,
mobilité du travail
Tiré à part
d'Entreprises magazine
N° 9 - janvier-février 2005



L'intérim au Luxembourg

Un marché du travail au cœur de la Grande Région

Edition mars 2005

2004-2005
Les qualifications de demain
dans l'industrie

Résultats d'une enquête
de la FEDIL
auprès des entreprises
industrielles
du Grand-Duché de Luxembourg



Les brochures sont disponibles gratuitement sur simple demande à EURES Luxembourg

par téléphone : 00 352 478 54 78 ou
00 352 58 58 55 531

par mail : fabienne.jacquet@adem.etat.lu
franz.clement@ceps.lu

sur le site : www.eureslux.org
en format pdf
(rubrique brochures)

Ont collaboré à ce numéro :

Franz Clément (CRD EURES Luxembourg)

Arthur Tibesar et Fabienne Jacquet
(Cellule EURES de l'ADEM)

Avec le soutien financier du
programme EURES de l'Union Européenne
europa.eu.int/eures

EURES Luxembourg
Une collaboration ADEM - CEPS/INSTEAD
Rue Bender, 1 • L-1229 Luxembourg
Tél : 00 352 478 53 89 - 54 78 - 53 13
FAX : 00 352 26 19 08 21
jean.hoffmann@adem.etat.lu
arthur.tibesar@adem.etat.lu
fabienne.jacquet@adem.etat.lu



CRD EURES Luxembourg
BP 48 • L-4501 Differdange
Tél : 00 352 58 58 55 531 - 549
FAX : 00 352 58 55 53
franz.clement@ceps.lu
joel.demarneffe@ceps.lu